

Décision n° 186 / 2021
AB**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE***Extrait du registre de décisions du Président*

Objet : Décision de l'attribution - Procédure n° : 2020/031 - Etudes de mise en œuvre du Scot - lot 2 (état initial de l'environnement)

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Considérant le DCE N° 2020/031 relatif au marché "Etudes de mise en oeuvre du SCoT" établi par le Service Marchés publics ;

Considérant que ce marché est divisé en lots :

* Lot 1 (Diagnostic territorial + analyse des enjeux), estimé à 100.000,00 € HT soit 120.000,00 € TTC, (20% TVA) ;

* Lot 2 (État initial de l'environnement), estimé à 100.000,00 € HT soit 120.000,00 € TTC, (20% TVA) ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 200.000,00 € HT soit 240.000,00 € TTC, (20% TVA) ;

Vu l'avis de marché 21-35490 paru le 17 mars 2021 au niveau national ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 7 avril 2021 ;

Considérant que le délai de validité des offres est de 180 jours calendaires et se termine le 4 octobre 2021 ;

Considérant que 3 offres sont parvenues :

- AGENCE URBAN HYMNS, 6 rue du marché, 17610 SAINT SAUVANT (44.250,00 € HT soit 53.100,00 € TTC, (20% TVA)) ;

- E2D, 12 rue de Naples, 31500 TOULOUSE (92.900,00 € HT soit 111.480,00 € TTC, (20% TVA)) ;

- IDE ENvironnement, 4, rue Jules Védrières, 31200 TOULOUSE (48.000,00 € HT soit 57.600,00 € TTC, (20% TVA)) ;

Considérant le rapport d'analyse des offres du 7 mai 2021 pour Lot 2 (État initial de l'environnement) rédigé par le Service Marchés publics ;

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge



AR PREFECTURE

017-200041523-20210510-DEC186_2021-AU
Reçu le 10/05/2021

Marchés publics

Considérant le rapport d'analyse des offres et les décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, il est proposé d'attribuer ce marché au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit IDE ENvironnement, 4, rue Jules Védrières, 31200 TOULOUSE, pour le montant d'offre contrôlé de 48.000,00 € HT soit 57.600,00 € TTC, (20% TVA) ;

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide :

Article 1er : D'approuver le rapport d'analyse des offres du 7 mai 2021 pour Lot 2 (État initial de l'environnement), rédigé par le Service Marchés publics.

Article 2 : D'attribuer le marché "Etudes de mise en oeuvre du SCoT - Lot 2 (État initial de l'environnement)" au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit IDE ENvironnement, 4, rue Jules Védrières, 31200 TOULOUSE, pour le montant d'offre contrôlé de 48.000,00 € HT soit 57.600,00 € TTC, (20% TVA).

Fait à Jonzac,

10 MAI 2021

Le Président

Claude BELOT

Communauté de Communes

de la Haute - Saintonge

~~7, rue Taillefer - CS 70002~~

17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
le 1^{er} Vice-Président étant absent,
le Vice-Président : M. Jacky OLIVIERSON